

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BEBLENHEIM  
DE LA SEANCE DU 6 JUIN 2011**  
Sous la présidence de Monsieur Pierre ADOLPH, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

**Membres présents :** Mmes et MM. Guy WENTZEL, Serge BIRCKEL Georges STOEFFLER, Chrétien BUCHY, Christine COLAIANNI, Gérard JOLICOR, Anne MARSCHALL, Rémy MOCK, Joël SCHNEIDER, Denis WURTZ, Francine WURTZ

**Membres excusés et non représentés :** Myriam WOEHL,

**Membres absents non excusés :** /

**Ont donné procuration :** /

**Ordre du jour**

1. Approbation du PV des réunions du 21 mars et 18 avril 2011
2. Finances
  - régie de recettes
  - subventions
  - divers
3. Actualité des organismes extérieurs-commissions-écoles-groupes de travail-....
4. Travaux
  - dossiers en cours
  - groupement de commande pour la mise en accessibilité de la voirie et des ERP (établissements recevant du public)
5. Dates à retenir
6. Divers : recensement des habitants 2011-2012, remerciements, affaires courantes.

**1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte-rendu des réunions d'avril et mars n'ayant pas été distribué, ce point est reporté à la prochaine réunion.

**2. FINANCES**

**A. Régie de recettes**

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il va modifier l'article 4 de l'arrêté 25/2009 création une régie de recettes, en permettant l'encaissement de la vente des livres 'Patrimoine d'Alsace – Le Pays de Ribeauvillé'. Livres achetés en son temps en vue de leur mise en vente au profit de la Commune.

**B. Subventions****a. Restauration de maison ancienne :**

*Arrivée de Francine WURTZ, qui prend place autour de la table pour participer aux débats et votes*

**Décision de principe :**

Vu la décision du Conseil général de ne plus subventionner les travaux de restauration de maison ancienne ;  
Considérant l'importance de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine architecturale alsacien et notamment de la commune de Beblenheim ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE à l'unanimité des membres présents** de subventionner les travaux de restauration de maison ancienne, à hauteur de 5% du montant en €TTC des travaux subventionnables

**LISTE les travaux subventionnables :**

- réfection de toiture en tuiles plates terre cuite traditionnelles (à l'exclusion de la tuile mécanique plate à emboîtement)
- mise à jour et restauration du colombage sous crépi
- réfection des façades (piquage du crépi et travaux d'enduit)
- les travaux connexes à ces interventions : restauration de la charpente, travaux de zinguerie, menuiserie extérieure en bois (fenêtres à petits bois, volets en bois plein à deux barres et sans écharpes).

**CHARGE** le Maire de prévoir les crédits nécessaires au budget

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

**Demande de subvention :**

Vu la délibération du Conseil municipal du 6 juin 2011 de subventionner les travaux de restauration de maison ancienne

Vu la demande de l'Auberge du Bouc bleu ;

Considérant l'importance de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine architecturale alsacien et notamment de la commune de Beblenheim ;

Le Conseil municipal, après avoir vérifié la nature des travaux et en avoir délibéré,

**APPROUVE à l'unanimité des membres présents** de subventionner les travaux entrepris sur l'immeuble 'Auberge le Bouc Bleu' à hauteur de 1485€ ;

montant total des travaux	montant des travaux subventionnables au titre de la restauration des maisons anciennes	montant de la subvention communale représentant 5% du montant des travaux subventionnables
37 208 €HT soit 44 500.77 €TTC	24 844 €HT soit 29 713 €TTC	1 485 €

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

**b. Acquisition de deux appareils respiratoires isolants**

Vu le budget primitif 2011 approuvé par le Conseil municipal le 18/04/2011 et les crédits votés pour l'acquisition de deux Appareils Respiratoires Isolants (ARI) ;

Vu le courrier du SDIS confirmant l'attribution d'une subvention ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**CONFIRME** à la majorité des membres moins une abstention (Serge Birckel, chef de corps des sapeurs pompiers volontaires) l'acquisition de deux ARI pour un montant de 1 973.98 €HT ;

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

**3. ACTUALITE DES ORGANISMES EXTERIEURS, COMMISSIONS, GROUPES DE TRAVAIL, CONSEILS D'ECOLE, ...**

**a. Communauté de communes**

Compte rendu de la dernière réunion du Conseil de communauté ; document consultable en mairie.

**b. Association des maires du Haut-Rhin**

Présentation des différentes formations proposées aux élus.

**c. Brigade verte**

Compte rendu de l'Assemblée générale par Chrétien Buchy.

**d. Syndicat d'assainissement**

Compte rendu de la dernière réunion du SIABE par Denis Wurtz.

**4. TRAVAUX**

**A. Dossiers en cours**

**a. Aire de retournement:**

Vu le projet de création d'une aire de retournement de bus et poids lourds datant de 2007 ;

Vu la délibération du 29/01/2007 relative à l'acquisition de terrains mis en vente par la SAFER ;

Vu l'accord trouvé avec la famille RENCK le 25/01/2007 ;

Vu l'avant projet de la DDT datant de mai 2011 ;

Vu le courrier du 31/05/2011 de la Maison de retraite Le Petit Château confirmant son accord pour la vente du terrain cadastré section 5 parcelle 58;

Considérant l'intérêt de l'achat de ce terrain en termes de sécurité routière et de sécurité des personnes ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**CONFIRME** à l'unanimité des membres présents son projet de créer une aire de retournement de bus et poids lourds en face de la Maison de retraite

**APPROUVE** à l'unanimité des membres présents, en vue de réaliser cet aménagement, d'acquérir un terrain cadastré section 5 parcelle 58 - lieudit Flachenweier/ Beblenheim - d'une superficie de 12.14 ares - appartenant à la Maison de retraite Le Petit Château, au prix de 800€ l'are, soit au prix de 9 712 € hors frais de notaire;

**APPROUVE** à l'unanimité des membres présents, en vue de réaliser cet aménagement,

- d'échanger avec la famille RENCK la partie haute de la parcelle 57 section 5 leur appartenant contre la partie basse de la parcelle 58 acquise par la Commune ;
- de maintenir un accès à la vigne située en partie basse ;

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents afférents à la présente ;

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

#### **b. Acquisition d'un terrain lieudit Sewlochlaender :**

Vu les demandes de location de jardins familiaux ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité des membres présents l'acquisition d'un terrain cadastré section 4 parcelle 82 - lieudit Sewlochlaender/ Beblenheim - d'une superficie de 6.80 ares - appartenant aux époux ORTLIEB Alfred & Paulette, au prix de 75€ l'are, soit au prix de 510 € hors frais de notaire;

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents afférents à la présente ;

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

**CHARGE** le Maire de se renseigner sur la faisabilité et les modalités de création de jardins familiaux.

#### **c. Autres dossiers**

- Traversée du village : seront réalisés les travaux des tranches 1 et 2 ; attribution des lots voirie – réseaux secs et espaces verts.
- Carrefour Espace Sewloch : compte tenu des manquements du concessionnaire du réseau (Numéricâble) les travaux sont interrompus depuis plus d'un mois.
- Couverture de la place de la salle des fêtes : présentation de la proposition de l'architecte ; discussions ; le Conseil municipal charge le Maire de demander un devis pour des stores sur pied.
- Ecole élémentaire : en attente de la pose d'un détecteur de fumée

### **B. Groupement de commande pour la mise en accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public**

Le Maire évoque l'obligation faite par la loi 2005-102 du 11/01/2005 de procéder à la mise en accessibilité de la voirie et de l'ensemble des Etablissement Recevant du Public (ERP) pour lesquels deux études à savoir un Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie (PMAV) et un diagnostic d'accessibilité des ERP sont indispensables.

Pour ce faire la Communauté de communes propose la création d'un groupement de commandes pour ces deux études auquel participeront 14 communes et la Communauté de communes.

Le Conseil de Communauté a délibéré en ce sens le 28/04/2011 et approuvé la convention constitutive et coordonnatrice correspondante conformément à l'article 8 du Code des marchés publics.

Il est proposé à la Commune de Beblenheim d'y adhérer et d'approuver ladite convention.

Sur proposition du Maire ;  
Vu la loi 2005-102 du 11/01/2005  
Vu l'article 8 du Code des marchés publics  
Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2011-2-19 du 28/04/2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité des membres présents :**

- de participer au groupement de commandes pour les études d'accessibilité des espaces publics et des ERP
- d'approuver la convention constitutive ci-jointe à la présente
- de désigner la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé en qualité de coordonnateur
- de désigner la CAO coordonatrice en qualité de CAO du groupement dans les conditions de l'article 6 de la convention
- d'autoriser le Maire à signer la convention et tout document y afférent
- de charger le Maire de la notification et de l'exécution de la présente.

## 5. DATES A RETENIR

- Commission urbanisme : PLU-PADD : mercredi 8 juin à 18h
- Conseil municipal : lundi 11 juillet à 19h30
- Pot de départ Claire Breschbuhler : 16/06 à 17h30

## 6. DIVERS

### a. Schéma de coopération intercommunale

Le Maire présente aux élus le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour l'arrondissement de Ribeauvillé.

Le débat qui s'en suit porte sur la fusion proposée par le Préfet du SIE de Bergheim et environs, du SIAEP de Beblenheim, du SM de Production d'eau potable du Niederwald, du SIAEP de Saint-Hippolyte, du SIAEP de Guémar-Illhaeusern, du SIA de Beblenheim et du Syndicat de traitement des eaux usées de Ribeauvillé et environs.

Le Maire propose aux élus de réfléchir ; ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### b. Recensement de la population - enquête 2012

La Commune devra organiser une enquête de recensement du 19/01 au 18/02/2012.

La Mairie devra désigner un agent coordonnateur communal et des agents recenseurs. Le Maire propose de nommer Cécile BAILLY, agent communal, en qualité d'agent coordonnateur.

### c. Divers

- La Brigade verte a été saisie par le Maire relativement à la pseudo activité de garagiste effectuée par un habitant rue Jean Macé sur la chaussée publique.
- Le Maire informe les élus que Christian Bass aura peut-être en pension, quelques jours, sur son terrain situé lieudit Sewlochlaender des cochons.
- Remerciements des époux Ortlieb Fernand pour l'arrangement floral envoyé à l'occasion de leurs noces d'or
- Des documents sont mis à disposition des élus.

Séance levée à 21H45.

<p><b>Tableau des signatures</b>  <b>pour l'approbation du procès verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de</b>  <b>BEBLENHEIM de la séance du 6 juin 2011</b></p>
---

**Ordre du jour**

1. Approbation du PV des réunions du 21 mars et 18 avril 2011
2. Finances
  - régie de recettes
  - subventions
  - divers
3. Actualité des organismes extérieurs-commissions-écoles-groupes de travail-....
4. Travaux
  - dossiers en cours
  - groupement de commande pour la mise en accessibilité de la voirie et des ERP (établissements recevant du public)
5. Dates à retenir
6. Divers : recensement des habitants 2011-2012, remerciements, affaires courantes.

<b>NOM - Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
ADOLPH Pierre	Maire		
WENTZEL Guy	1 <sup>er</sup> Adjoint		
BIRCKEL Serge	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
STOEFFLER Georges	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
<del>BOSELUT Marie Isabelle</del>	Conseillère municipale	<i>a démissionné pour cause de déménagement</i>	
BUCHY Chrétien	Conseiller municipal		
COLAIANNI Christine	Conseillère municipale		

JOLICOR Gérard	Conseiller municipal		
MARSCHALL Anne	Conseillère municipale		
<del>MAULER Philippe</del>	Conseiller municipal	décédé	
MOCK Rémy	Conseiller municipal		
SCHNEIDER Joel	Conseiller municipal		
WOEHL Myriam	Conseillère municipale		
WURTZ Denis	Conseiller municipal		
WURTZ Francine	Conseillère municipale		